



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communales-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20210201\_07

### Séance du 1<sup>er</sup> février 2021

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Votants : 17

**Date de la convocation :**

26 janvier 2021

**Date d'affichage  
du compte rendu :**

9 février 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le premier février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT, Martial VERNEREY.

Étaient absents excusés : Joël ALPY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ), Jacques DAYET (procuration à Gérard MUGNIOT), Camille BARBAZ, Étienne MILLET.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

### **Objet : Ponçage et vitrification du parquet de la salle des fêtes Attribution des travaux**

Suite aux dépôts de dossier DETR, les dossiers ont reçu un avis de dossier complet permettant de commencer les travaux. C'est pourquoi M. le Maire propose d'attribuer les marchés de travaux de ponçage du parquet de la salle des fêtes par l'entreprise BRISCHOUX, pour un montant de 9 487,50 € HT. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis et donne tout pouvoir au maire pour engager les travaux.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE